

**COMMUNE DE SAINT PRIEST LA ROCHE****Arrêté municipal n° 2025-A003**

PORTANT ALIGNEMENT DE VOIRIE

le maire de Saint Priest la roche,

VU la demande en date du 23 décembre 2024 par laquelle Maître Bozzaco-Colona, 13 bis rue Jean Jaurès, 42110 FEURS, demande L'ALIGNEMENT de la propriété sis **201 chemin de Vendranges** et cadastrée section C n° 971 :

Voie Communale n° 20

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques ;

VU le Code de l'Urbanisme ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état,

VU l'état des lieux ;

ARRÊTE**Article 1 - Alignement**

L'alignement de la voie susmentionnée au droit de la propriété du bénéficiaire est défini par la ligne matérialisant la limite fixée :

- Par alignement de fait que de A – B = 73.20 m matérialisés sur l'annexe ci-joint

Le bien n'est pas frappé d'alignement

Le bien n'est pas grevé par une SUP mais se situe en zone NATURA 2000

Article 2 - Responsabilité

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 3 - Formalités d'urbanisme

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme.

Si des travaux en limite de voie sont envisagés à la suite de la délivrance de cet arrêté, le bénéficiaire devra présenter une demande spécifique à cette fin.

Article 4 - Validité et renouvellement de l'arrêté

Le présent arrêté devra être utilisé dans le délai de UN an à compter du jour de sa délivrance, dans le cas où aucune modification des lieux n'interviendrait sur cette période. A défaut, une nouvelle demande devra être effectuée.

Article 5 - Publication et affichage

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Saint Priest la roche

Saint Priest la roche,

Le 13 janvier 2025

Le Maire
Gérald PERRIN

